

Congrès d'Arras
Contribution portant sur le chapitre 4.2 du document préparatoire

Par Pierre SOUBIAS, adhérent MoDem en Haute-Garonne (31), membre élu du Conseil Départemental

Proposition 1 : *clarifier la rédaction du second paragraphe. « Pour réaliser ces objectifs, plusieurs propositions avaient été formulées » ne permet pas de savoir si ce sont bien les propositions du MoDem, et si nous les maintenons après la crise universitaire des premiers mois de 2009, évoquée plus bas.*

Je propose donc qu'on écrive :

Pour atteindre cet objectif, nous préconisons les pistes de travail suivantes : (...)

Proposition 2 : *réécriture moins négative du passage consacré à l'autonomie, à partir de « D'autre part, l'autonomie ne doit en aucun cas... » (fin de la page 38)*

De toute façon, l'autonomie ne doit pas déboucher sur une concurrence malsaine entre les Universités. Contrairement aux universités anglo-saxonnes, l'Université française s'est construite sur le principe du libre accès et de l'unité : équivalence des diplômes sur tout le territoire, évaluation nationale, recrutements par concours. Une autonomie qui impliquerait que chaque établissement choisisse ses étudiants, détermine les droits d'inscription, et fixe les salaires des enseignants, ne serait pas acceptable car elle renforcerait les inégalités sociales et territoriales.

L'autonomie doit être comprise, en revanche, comme une plus grande latitude donnée aux établissements dans l'enrichissement (sur une base commune) de leur offre de formation, afin de faire face à l'évolution des métiers et au bouleversement général des besoins de formations des salariés de tous âges.

Les Universités doivent en effet devenir en effet des acteurs majeurs de la formation continue (générale comme professionnelle). Dans l'invention de nouvelles filières, elles noueront de nouveaux partenariats avec leur environnement économique et politique. En particulier, les régions doivent devenir des acteurs importants de l'évolution de l'enseignement supérieur : elles sont mieux placées que l'Etat national pour susciter l'adéquation entre les demandes locales et les offres locales de formation.

Les Grandes Ecoles, sans perdre leur efficacité ni leur identité, sont amenées à se rapprocher des Universités, région par région. Les deux types d'établissement sont complémentaires : ils doivent apprendre à mutualiser leurs « points forts » et leurs compétences, à mieux articuler la recherche et la formation professionnelle de haut niveau. Leur collaboration aidera globalement l'enseignement supérieur français, dont les potentialités sont considérables, à faire meilleure figure à l'international.

Nous devons maintenant restaurer l'Université française dans ses fondements (etc.)...